

SMLH



ASSEMBLÉE ANNUELLE ELECTIVE 2018 DU C 11

SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon
Comité 11 Rhône Sud, Sud-Ouest

Assemblée annuelle du Jeudi 8 février 2018

Aux pieds des Aqueducs de Chaponost cette assemblée a réuni 43 présents, dont plusieurs représentants de la section autour de M. Roland Minodier, Président de section. Près de 50 membres avaient témoigné de leur attachement mais présenté leurs excuses, souvent malheureusement pour raison d'âge et de santé. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Assemblée un peu exceptionnelle puisque marquée par l'élection d'un tout nouveau bureau auquel, après 14 ans de présidence, se conformant aux statuts, Régis Mulliez ne brigue pas le renouvellement de son mandat.

Fidèle à la tradition, le président "sortant" du comité commence par donner les nouvelles de la Société et de la Section :

Au niveau national le plan SMLH 2030 est le grand chantier en cours depuis plusieurs mois. Il a déjà donné lieu à une grande enquête qui confirme la notoriété insuffisante de la SMLH. Comment ne pas regretter, au vu des conséquences prévisibles, la polémique sur les critères d'attribution, et la décision de réduire encore le nombre des nominations dans l'Ordre ?

Pour notre section du " Rhône et de la Métropole de Lyon", l'année a été ponctuée en particulier par la remise du Prix scolaire à la Préfecture, la Conférence de M. Christian Philipe, les voyages de printemps et d'automne. M. Mulliez souligne l'action d'Entraide animée par Mme Edith Boivin, pour soutenir nos adhérents en difficultés.

Plus préoccupant, avec 985 membres, les effectifs sont passés sous la barre des 1 000 membres, baisse durable bien sûr consécutive à la réduction des nominations mais aussi à la lisibilité insuffisante de la SMLH. Particulièrement sensible dans Lyon Ville, cette baisse contraint à une restructuration et un regroupement de comités mais qui, pour l'instant, ne concernent pas le C 11.

La prochaine édition de l'annuaire sera donc l'occasion de profondes mises à jour.

Le président encourage donc tous les adhérents à participer - par leur présence ou leurs pouvoirs - à la prochaine Assemblée Annuelle électorale du 24 mars qui désignera le nouveau bureau de la section.

Rappelant encore la Messe du Souvenir des Anciens Membres la Légion d'honneur - dimanche 18 Mars à 9h30 au sanctuaire St Bonaventure- , il exhorte chacun à consulter régulièrement le site de la SMLH du Rhône qui foisonne d'informations

Notre comité 11, devenu "Comité Métropole de Lyon Sud-ouest", et riche de 137 membres, continue à croître sur le vaste périmètre de ses 63 communes.

Pour un bref tour d'horizon le président mentionne les 7 nouveaux adhérents ou arrivants et salue les présents, il mentionne les départs et tient à célébrer la mémoire de chacun des membres disparus au cours de l'année :

- Raymond CHAMPEL - le 14 Avril à l'âge de 92 ans, -
- Colonel Maurice COURTOIS : le 6 juin 2017
- Monsieur Louis GOUMY 24 Aout 2017.
- Mme Jeannine VERNAY, veuve du général Vernay, décédée le 25 Novembre 2017
- le Professeur Robert TURCAN - Officier LH - décédé le 16 janvier 2018 à 89 ans -
- Monsieur Georges BABEL, doyen du comité, décédé la veille 6 février 2018 dans sa 99^e année.
- enfin Mme Rolande BECKER, chevalier de la légion d'honneur, décédée le 2 janvier à l'âge de 94 ans. Elle n'était pas membre de la SMLH mais épouse de notre ami Roger Becker du C 11.

Une minute de silence est observée en hommage à tous ces disparus.

Remerciant Pierre Dargère nouveau président du C 5/C9 de son implication, Régis MULLIEZ rappelle l'action menée en faveur de la promotion du Civisme en partenariat avec la mairie de Craponne et concrétisée par la remise des prix le 1^{er} juin à environ 200 enfants de 6 à 10 ans.

Au terme de cette première partie statutaire le président Mulliez présente les modalités des élections pour le renouvellement du bureau :

En introduction il rappelle que c'est en 2004 qu'il a accepté des mains du Colonel Fenot un flambeau que celui-ci portait depuis 35 ans. Après 14 ans, Il a donc jugé raisonnable de transmettre à son tour.

Il tient à remercier tous les adhérents pour la cordialité et la confiance dont ils ont témoigné au long de ces années.

Il remercie en particulier, madame Lacouture qui savait prodiguer ses conseils et son amitié et diffusait son infatigable dynamisme après les années passées à la présidence de la Section ;

Madame Gagliardi, secrétaire, souvent discrète mais très active pour le Prix scolaire, en plus de la responsabilité globale qu'elle assurait pour la section ;

Mme Boivin qui en charge de l'Entraide a toujours apporté conseils et disponibilité et continuera probablement tant auprès de la section que du comité.

Ses remerciements vont aussi à chacun des délégués de secteurs :
M. Edouard Bèche, M. Jean-Pierre Bonnet, le Général Gabriel Laroyenne. M. Guy Dufeu, M. Roland Segear ; Leur mission ne fait pas l'objet d'une élection, mais Ils remplissent une mission essentielle par la relation avec chacun des membres de leur secteur.

A ces remerciements, il associe Alain SERVEL qui, au sein de la section, apporte une aide précieuse par le suivi permanent de toutes les informations individuelles et la communication des informations collectives sur le bulletin de l'Entraide et le site qu'il encourage chacun à consulter.

L'appel à candidatures, adressé par lettre en Novembre 2017 aux 136 adhérents du C11 a permis de recevoir deux candidatures positives.

M. Mulliez remercie donc chaleureusement

- le Lieutenant Colonel Thierry LECLERE qui a accepté de porter sa candidature au poste de Président. Agé de 61 ans, ancien pilote militaire puis pilote civil, il habite Chapost.

- M. Jean Pierre MERCIER, 66 ans - ancien Directeur des affaires juridiques au conseil régional Rhône-Alpes - Jean-Pierre MERCIER présente sa candidature à la fonction de Vice-président;

Thierry Leclère prend alors la parole pour donner plus de détails sur son parcours et ses objectifs, il présente également et prie d'excuser M. Mercier empêché d'être présent ce jour même.

M. Mulliez les remercie et rappelle alors que - compte tenu de la taille du comité - la précédente assemblée avait décidé de la création d'un poste de deuxième vice Président : décision actée mais poste non pourvu. Pour assurer les nouveaux Président et vice-président de son soutien et de son aide, il propose de se porter candidat à ce poste de 2° vice-président

Concernant le poste de secrétaire que l'éloignement géographique contraint Mme Gagliardi de quitter aucune candidature n'est à ce jour parvenue.

Un appel aux présents est donc adressé à la salle sans réponse positive.

Il est donc proposé de laisser ce poste ouvert avec liberté pour le Président de coopter un membre en cours de mandat.

Il est alors constaté que 22 électeurs sont présents, et ont émargé la liste de présence, auxquels s'ajoutent 33 pouvoirs dont 3 nominatifs et 30 blanc qui selon les statuts sont à la disposition du Président.

Agissant en qualité de président du bureau de vote, M. Mulliez propose de procéder à un vote global à main levée pour les nominations de :

Au poste de Président : Lieutenant-colonel Thierry Leclère

Au poste de 1° vice-président : M. Jean-Pierre Mercier

Au poste de 2° vice-président : M. Régis Mulliez

Au poste de secrétaire : vacant

En l'absence de vote contraire et de vote nuls, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

M. Mulliez félicite les nouveaux élus.

Thierry Leclère remercie les membres de leur confiance, il les assure de son désir de développer encore dans le comité la cohésion et les relations cordiales.

Usant quelques instants de son ancienne fonction, M. Mulliez présente alors le "Grand Témoin de ce jour" M. André BLANDIN :

Après toute une vie consacrée à l'éducation, et particulièrement à l'enseignement libre (secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique en charge des questions pédagogiques).

A peine sorti de ces responsabilités éducatives il accepte la présidence de l'ACLAAM, cellule mise en place au sein du diocèse de Lyon pour conseiller et venir en aide aux paroisses et associations désireuses de participer localement à l'accueil de migrants.

André BLANDIN brosse un tableau factuel de cette actualité douloureuse, des milliers de morts en Méditerranée, de cette "honte pour l'humanité" selon les propos du pape François.

Rappelant la célèbre phrase de Michel Rocard, il recommande d'en rétablir l'intégralité " ...la France ne peut accueillir toute la misère du monde , ...mais la part qu'elle en a , elle doit la traiter le mieux possible."

Il rappelle que depuis les origines de l'humanité, l'homme a toujours été un "migrant". Actuellement sur 7,2 milliards d'individus, 1 milliard est estimé "migrants" dont 700 millions à l'intérieur de leur pays (exode rural, regroupements ethniques), 240 millions sont des migrants internationaux, 70 millions sont des réfugiés politiques.

Chaque année la France délivre environ 3 millions de visa (principalement touristiques) dont 200 000 à des migrants.

60 000 personnes sont chaque année reconduites aux frontières.

Lyon (et sa périphérie) dispose de 6 000 places d'hébergement, dont env. 3500 en centre d'hébergement d'Urgence, 1000 en lits d'hôtels et 1200 supplémentaires en plan Grand Froid.

L'instruction des dossiers individuels demande en moyenne 6 mois.

Aujourd'hui, pour répondre à ces situations humaines insupportables, la meilleure solution est celle de l'accueil diffus, en retenant les 3 piliers inséparables de l'accueil : Héberger (mettre à l'abri), Accompagner (apprentissage du français, scolarité des enfants,...), Autonomiser (emploi, langue, formation métier)

Dans cet axe, le réseau Aclaam, intervient - en pleine transparence avec les services de l'Etat - auprès de 61 paroisses (sur 112), qui hébergent 112 familles, soit environ 400 personnes hébergés et 10 % des capacités d'accueil du département.

Accueillir ces personnes est une mission "politique" de construction de la cité, c'est un sujet long, dans lequel tout le monde est concerné.

C'est évidemment une parole essentielle d'Église

C'est une nécessité de "reconnaître" les personnes sans la tentation d'assimilation qui rejetterait leur histoire ni accepter le communautarisme qui refuserait la nôtre.

En fin d'exposé M. Blandin a accepté de répondre aux questions précises et constructives qui ont conclu ce temps de réflexion. Echange riche que l'on pourrait résumer avec les mots d'un adhérent exprimant son regret de ne pouvoir participer :

"le sujet des migrants m'intéresse et m'interpelle de façon contradictoire : politiquement (car je pense que la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde) mais aussi humainement car il s'agit d'hommes et de femmes courageux qui affrontent beaucoup de difficultés et de dangers pour espérer une vie meilleure...

Remerciant André Blandin de son message clair et positif, M. Mulliez concluait la matinée en invitant les participants à partager l'apéritif avant le déjeuner préparé par l'Auberge des Aqueducs.